



PEACEBUILDING FUND
[COUNTRY]

PROJECT HALF YEARLY PROGRESS UPDATE

AS OF JANUARY – JUNE 2013

Project No & Title:	PBF/COD/E-3 00075962 : Restauration de l'autorité de l'Etat à l'Est de la RD Congo		
Recipient Organization(s)¹:	PNUD- UNOPS		
Implementing Partners (Government, UN agencies, NGOs etc)	CAS /MONUSCO ; Gouvernements provinciaux du Nord et Sud Kivu et District de l'Ituri		
Location:			
Total Approved Budget²	USD 729.823 (UNOPS)		
Funds Committed³		% of funds committed / total approved budget:	
Expenditure⁴:	USD 551.798.28	% of expenditure / total budget: (Delivery rate)	75%
Project Approval Date:	10/06/2011	Possible delay in operational closure date (Number of months)	3 mois
Project Start Date:	30/08/2011		
Expected Operational Project Closure Date:	30/09/2013		
PBF Outcome Area⁵	Restauration de l'autorité de l'Etat		

¹ Please note that where there are multiple agencies, only one consolidated project report should be submitted.

² Approved budget should be the amount transferred to Recipient Organisations

³ Funds committed are defined as the commitments made through legal contracts for services and works according to the financial regulations and procedures of the Recipient Organisations.

⁴ Actual payments (contracts, services, works) made on commitments.

⁵ Reference to be made to outcomes of the Priority Plan or PBF Performance Management Plan (PMP)

Qualitative assessment of achievements and challenges

Le projet « Renforcement de l'autorité de l'Etat dans la zone minière de Walikale » vise inter alia la construction de 2 bâtiments administratifs de type A, respectivement à Bakano (Itebero) et à Biruwe (Walikale) dans le Nord Kivu.

Alors que les travaux de construction du bâtiment administratif de Biruwe ont été achevés à 100% et que ledit bâtiment a été remis aux autorités étatiques depuis le 18/12/2012, les travaux de construction du bâtiment d'Itebero sont restés statiques depuis près de 13 mois.

Deux causes sont à la base de l'arrêt de ces travaux, à savoir :

- La situation sécuritaire très précaire dans la zone d'exécution du projet. Cette insécurité a été la principale cause de la résiliation par l'UNOPS du contrat qui le liait à la société « AMICOR », en charge de la construction du bâtiment administratif d'Itebero. En effet, à la suite des menaces qui lui avaient été adressées à plusieurs reprises par des hommes armés non autrement identifiés, le personnel d'AMICOR ne se rendait plus sur le site du projet avec comme conséquence, l'arrêt des travaux de construction.

Après de nombreuses tractations à ce sujet et au regard de tentatives infructueuses d'AMICOR de redéploiement de son personnel, l'UNOPS a résilié ce contrat le 05/02/2013. Un appel d'offres a été lancé en date du 13/05/2013, en vue de la reprise des travaux sur ce chantier mais s'est révélé infructueuse en raison notamment de la difficulté des soumissionnaires d'accéder audit site pour des raisons sécuritaires.

- Le mauvais état des routes qui ne facilite pas l'approvisionnement du chantier en matériaux de construction.

A ce jour, le niveau d'avancement des travaux de construction du bâtiment administratif d'Itebero est de 25%. Tous les équipements prévus pour ce bâtiment ont déjà été acquis et sont actuellement entreposés au bureau de l'UNOPS à Goma, en attente de la finalisation des travaux de construction. En Décembre 2012, une demande de prolongation du projet sans coûts supplémentaires avait été adressée au bailleur des fonds qui y a réservé une suite positive en Mars 2013. Par conséquent, la période d'exécution du projet a été étendue de 6 mois supplémentaires. Pendant toute cette période de prolongation accordée par le bailleur aucune solution aux problèmes sécuritaires évoqués plus haut n'avait pu être trouvée afin de permettre aux entreprises d'accéder au site pour y évaluer les travaux à réaliser.

Un engagement de la paix a été signé par les rebelles en conflit sous la médiation d'un certain Abbé Arsène. Cet engagement de la paix a été renforcé par la descente sur les lieux le 21-09-2013 d'une délégation constituée du Vice-gouverneur de la province du Nord Kivu, du chef de bureau de la MONUSCO, de l'inspecteur de la Police Nationale. Cette visite a permis des discussions autour du problème sécuritaire, de l'assistance humanitaire et de l'appui au développement avec les populations locales, les représentants des groupes en conflit et toutes les agences des Nations Unies opérant dans le Nord Kivu dont l'UNOPS. Elle avait pour principal but de redonner confiance aux populations en lui promettant le redémarrage des actions humanitaires et d'appui au développement dans cette zone.

Au regard de la situation sur le terrain, deux actions sont possibles concernant ce projet à savoir :

1. Une extension de la période de mise en œuvre du projet avec coûts supplémentaires. La non-prise en compte de ces 2 éléments (coûts et délais) empêcherait l'UNOPS de finaliser les activités telles que prévues et planifiées au moment de l'initialisation du projet. L'extension de la durée du projet permettrait à l'UNOPS de procéder à la sélection d'une structure locale connaissant le milieu et capable de fournir les services recherchés en s'adaptant aux conditions sécuritaires et socioculturelles locales. Cette option permettrait de finaliser les activités du projet dans l'intérêt des populations locales pour lesquelles le besoin demeure. Compte tenu de la signature de l'acte d'engagement évoqué ci-dessus, cette option demeure réaliste et permettrait la finalisation harmonieuse des activités du projet.
2. Evaluer et mettre à jour le niveau sécuritaire sur le site du projet et le cas échéant présenter un rapport d'exception au bailleur des fonds en demandant l'arrêt des activités du projet en l'état. En effet, il est à craindre que la non-évolution de la situation sécuritaire sur le terrain n'empêche durant une période relativement longue la réalisation des activités de construction prévues à Itebero. Le rapport d'exception a été soumis au bureau du PNUD à Goma par l'UNOPS qui a, par ailleurs, sollicité la tenue de ce comité de pilotage.

Des deux options relevées ci-dessus, l'UNOPS propose l'option 1 notamment la convocation d'une réunion du comité de pilotage en vue de relever les différents points soulevés ci-haut et de solliciter le réaménagement conséquent du budget et du chronogramme du projet.

Au cas où les éléments requis dans l'option 1 ne pourraient être pris en compte, à la suite d'une décision du comité de pilotage, l'option 2 serait la plus appropriée, à savoir : l'évaluation et la mise à jour de la situation sécuritaire de la zone d'exécution du projet et le cas échéant l'arrêt des activités du projet et la remise du produit du projet tel qu'obtenu à ce jour.

La principale leçon apprise dans le cadre de ce projet est la nécessité d'identification et de suivi régulier des risques du projet durant son exécution. La situation sécuritaire a été en effet, l'un des risques majeurs du projet identifiés dès sa conception. Elle a évolué de façon très négative et empêche à ce jour la livraison du produit final attendu du projet.



INDICATOR BASED PERFORMANCE ASSESSMENT: *Using the Programme Results Framework from the Project Document - provide an update on the achievement of indicators at both the outcome and output level in the table below. Where it has not been possible to collect data on indicators, clear explanation should be given explaining why, as well as plans on how and when this data will be collected.*

	Performance Indicators	Indicator Baselines	Planned Indicator Targets	Achieved Indicator Targets	Reasons for Variance (if any)	Risks
Outcome: Réhabilitation ou construction de 2 bâtiments administratifs dans 2 zones minières	2 bâtiments administratifs réhabilités ou construits et équipés remis aux autorités dans les zones minières appuyées par le projet	Rapports de livraison	Livraison de 2 bâtiments administratifs réhabilités ou construits et équipés	1 bâtiment administratif (Biruwe) construit et équipé à 100% a été livré aux bénéficiaires	Situation sécuritaire instable, accès difficile à l'un des sites du projet et problèmes avec l'entreprise.	La situation sécuritaire demeure instable et empêche la mise en œuvre des travaux sur le site.